

« Cachez ces traces que je ne saurais voir » : travaux de revégétalisation et processus de patrimonialisation dans le massif du Canigou

*Renaturation initiatives for patrimonialization in the Canigou
mountain range*

Bénos Rémi (1) et Milian Johan (2)

*(1) UMR Dynamiques Rurales, Pavillon de la Recherche, Université Toulouse-Le Mirail,
5 Allées Antonio Machado, 31 058 TOULOUSE Cedex 9. benos@univ-tlse2.fr*

*(2) UMR LADYSS, Université Paris 8, 2 rue de la Liberté, 93 526 SAINT-DENIS Cedex.
johan.milian@univ-paris8.fr*

Résumé : Dans le massif du Canigó, montagne méditerranéenne soumise à une forte anthropisation, plusieurs chantiers de revégétalisation ont été menés depuis une décennie et de nouveaux projets sont envisagés. La spécificité de ces actions à l'échelle pyrénéenne, c'est qu'elles sont réalisées dans le cadre d'une « Opération Grand Site », dispositif contractuel animé par un Syndicat mixte de gestion dont l'objectif est de limiter les impacts de la surfréquentation touristique dans le souci de ne pas dégrader et de réhabiliter l'image d'un haut-lieu de renommée nationale ou internationale. Les chantiers de revégétalisation programmés par une « Opération Grand Site » sont donc porteurs de représentations, de valeurs et d'imaginaires particulièrement tournés vers les objectifs de gestion de la fréquentation touristique (circulation motorisée, divagation pédestre, etc.) et d'amélioration environnementale (sur le plan paysager mais aussi écologique). Ils sont conduits dans un souci de développement territorial basé sur la promotion et l'attractivité d'une image renommée. Ce volet opérationnel de la démarche d'Opération Grand Site agit ainsi comme une des dimensions constitutives de la démarche de patrimonialisation qui anime son projet.

Mots clés : Revégétalisation, Opération Grand Site, Massif du Canigou, Patrimonialisation

Keywords : *Renaturation, Operation Grand Site, Canigou Mountain, Patrimonialization*

Introduction

Dans le massif du Canigó, montagne méditerranéenne soumise à une forte anthropisation, plusieurs chantiers de revégétalisation ont été menés depuis une décennie et de nouveaux projets sont envisagés. La spécificité de ces actions à l'échelle pyrénéenne, c'est qu'elles sont réalisées dans le cadre d'une « Opération Grand Site », dispositif contractuel animé par un Syndicat mixte de gestion dont l'objectif est de limiter ce qui est considéré comme étant des « impacts induits par la surfréquentation touristique ». Les chantiers de revégétalisation programmés par une « Opération Grand Site » sont porteurs de représentations, de valeurs et d'imaginaires tournés vers les objectifs de gestion de la fréquentation touristique et de réhabilitation environnementale (sur le plan paysager mais aussi écologique). Ils sont conduits dans une perspective de développement territorial basé sur la promotion et l'attractivité d'une image renommée. Ce volet opérationnel de la démarche d'Opération Grand Site agit ainsi comme une des dimensions constitutives de la démarche de patrimonialisation qui anime son projet.

1. Les Opérations Grand Site et la gestion de la fréquentation touristique

En 1989, le massif du Canigou est intégré à la liste des « Grands Sites » publiée par le ministère en charge de l'Environnement. La publication de cette liste est le premier acte de relance d'un dispositif inventé par la DATAR dans les années 1970 et qui s'était peu à peu éteint : les Opérations Grand Site (OGS)¹. Ce qui nous intéresse ici, c'est que ce dispositif ait été conçu pour réhabiliter des sites qui, à un moment donné, ont été considérés comme étant « dégradés ». Or ce qualificatif sous-tend l'existence d'une tension entre systèmes de valeurs et systèmes d'acteurs qui trouve un point d'ancrage dans les chantiers de revégétalisation. La présentation qu'en fait le Ministère alimente l'idée selon laquelle les sites seraient dégradés par la figure du *touriste* au sens large : « Une OGS est une démarche originale et pragmatique que propose le gouvernement français en réponse au problème de dégradation d'un site majeur sur le plan national et à ce titre classé. Victime de sa notoriété et généralement d'une surfréquentation touristique, c'est un lieu où l'accueil est indigne de la renommée. Il s'agit donc de procéder à la remise en état d'un espace en partenariat avec les collectivités territoriales et grâce au suivi et au concours financier de l'Etat. [Il s'agit] d'assurer la restauration et l'entretien des sites classés² ». Considérer le site comme une *victime* du tourisme au point de le rendre *indigne de sa renommée* révèle une approche monumentale et muséographique d'un haut lieu avant tout réhabilité pour ses fonctions touristiques. C'est la raison pour laquelle une OGS, à travers ses opérations de réhabilitation, consiste d'abord à préserver une ressource touristique qui n'est autre que le site lui-même, ce qui implique de maintenir son attractivité. Dans ce contexte, nous verrons que le génie écologique est mobilisé dans le Canigó selon une approche particulièrement

¹ Pour plus de précisions sur ce dispositif, nous renvoyons le lecteur à Duval M. & Gauchon C. (2007) et Bénos R. & Milian J. (2010).

² Note du Ministère, 1997.

fonctionnaliste, qui répond à des objectifs précis et localisés sur les sites considérés comme étant les représentants évidents de l'état de dégradation du massif³.

2. Un Canigó « dégradé » ?

Pour quelles raisons, en 1989, le Canigó est-il considéré par l'Etat comme un massif dégradé ? Quelles caractéristiques de sa fréquentation touristique peuvent en être responsables ? De manière générale, la montée de la sensibilisation environnementale observée en France à partir des années 1970 a été indissociable des grandes opérations touristiques alors en cours, notamment dans les zones de montagne. Bozonnet et Fischesser (1985) évoquent à ce sujet une « *attitude manichéenne* » opposant systématiquement, « *en matière de développement touristique, la nature exploitée à celle protégée* ». Parce que le massif du Canigó n'échappe pas à cette tendance, nous concentrerons notre propos sur la problématique de la pénétration automobile en altitude qui a été rendue possible, tout au long du XXème siècle, par la construction d'infrastructures routières. Parmi elles, la "piste intervallées" revêt une dimension particulière parce qu'elle est l'aboutissement d'une longue et forte mobilisation politique et administrative, parfois conflictuelle, qui a fait émerger le Canigou en tant qu'objet et scène d'action publique (Bénos & Milian, 2010).

Dans le contexte des grands aménagements des années 1960, les élus du tout jeune Syndicat Touristique du Canigou (STC) ont progressivement développé un discours justifiant la réalisation de cet équipement au nom du désenclavement des stations thermales de vallée et du développement du tourisme motorisé en direction de l'Espagne, toute proche et pourtant si longue à atteindre par les routes déjà existantes. Ce discours reposait sur une mise en récit d'un Canigou *oublié* entre l'aménagement du littoral roussillonnais⁴ et le développement du tourisme hivernal en Cerdagne-Capcir. Ce projet de liaison fédère les autorités des deux vallées pour et autour de *leur* « montagne sacrée ». Le STC rassemble les forces économiques et politiques du département des Pyrénées-Orientales tout en recevant le soutien de l'administration, ce qui lui permet de choisir l'itinéraire reliant les stations de Vernet-les-Bains et Prats-de-Mollo qui a pour argument d'être l'un des plus « beaux » : selon ses promoteurs, cette liaison doit être attractive en elle-même, afin de constituer un nouveau produit touristique menant au Pla Guillem, un vaste plateau d'altitude dispensant des points de vue sur les Pyrénées catalanes, le Conflent, le Vallespir et la Méditerranée. Cette route intervallées est définitivement réalisée en 1974 mais ne sera jamais goudronnée dans sa partie haute, au grand désarroi de ses fervents défenseurs, ce qui en limite l'accès aux véhicules de tourisme mais aiguise l'intérêt des pratiquant de 4x4. Cette nouvelle infrastructure crée un point supplémentaire de pénétration automobile à 2300 mètres d'altitude, au moment même où la fréquentation explose dans un autre secteur du massif : le site des Cortalets, haut lieu touristique, en plein cœur du périmètre du site classé. C'est là, dès 1896, que la construction du refuge des Cortalets et de la piste de Balatg qui y mène

³ Cela correspond aux observations qui ont été faites pour toute OGS qui, à leur lancement, prennent d'abord la forme d'une accumulation d'opérations de réhabilitation concernant des zones de stationnement, de chalandises, de promenade, etc., sans véritable projet territorial (Duval M. & Gauchon Ch., 2007).

⁴ Dans le cadre du Plan Racine conduit sous l'égide de la Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale (DATAR).

avait consacré l'invention touristique du massif. Les premières voitures montaient aux Cortalets dès 1903 : le pic, objectif suprême de toute excursion, n'est plus alors qu'à 2 h de marche. Le « chalet-refuge » des Cortalets et l'accessibilité de la montagne en voiture constituaient les principaux attributs touristiques du massif du Canigou. En 1974, la création dans le ravin du Llech d'un nouvel accès aux Cortalets par l'ONF facilite grandement la pénétration des véhicules de tourisme jusqu'aux abords immédiats du chalet-refuge, à 2150 mètres d'altitude. Des problèmes de sécurité, d'embouteillages et de stationnements apparaissent à cette altitude pendant la saison estivale.

La pénétration automobile du Canigou croît parallèlement à la montée en puissance des opinions environnementalistes et des modèles de développement touristique alternatifs qui y voient la cause des "impacts" paysagers et environnementaux. Sur le Pla Guillem, les 4x4 profitent de cet espace relativement plat pour sortir de la piste et divaguer à leur gré. Au niveau des Cortalets, les véhicules recherchent les rares emplacements naturels et finissent par stationner en bord de piste. Leurs passagers profitent alors du site enchanteur pour prendre un casse-croûte et, parfois, allumer un feu pour passer la nuit. Le chemin du pic s'élargit toujours plus. Sous l'effet des roues comme sous l'effet de leurs pas, la végétation disparaît par endroits. Les zones les plus empruntées se lisent progressivement dans le rabougrissement du végétal. C'est ce qui fonde l'idée d'une dégradation du Canigó.

3. L'affaire du Pla Guillem comme déclencheur

Comme pour la Dune du Pyla, la pointe du Raz ou encore Rocamadour, plusieurs études sont réalisées dans le massif du Canigó suite à la publication de la liste des "Grands Sites" de 1989 et une association institutionnelle est créée sous le nom des "Amis du Grand Site Canigou" en 1991. Mais la véritable gestion de la fréquentation en altitude n'aboutit pas encore. Certains élus du Syndicat Intercommunal Pour l'Aménagement Rationnel du Canigou (SIPARC), structure héritière du défunt STC, décident de prendre les choses en main. Equipés d'une pelle mécanique, ils creusent du 6 au 8 juin 1994 une tranchée sur plusieurs dizaines de mètres au milieu même du Pla Guillem, dans l'objectif d'empêcher la divagation des 4x4 et de les obliger à rester sur la piste. Mais les dégâts s'avèrent rapidement considérables, aussi bien d'un point de vue paysager qu'écologique ; la tranchée devient en effet un facteur exceptionnel d'érosion.

Face à la capacité d'initiative de ces élus ayant entraîné ce qui est considéré comme une urgence environnementale, certains citoyens se mobilisent avec l'appui de la communauté scientifique et de l'Etat en août 1994. Le Pla Guillem devient le symbole des opposants au tourisme motorisé qui produisent un nouveau discours sur la préservation de la montagne et font du Canigou l'exemple même d'un massif dégradé. Les controverses autour de la route intervallées finissent par le projeter au devant de la scène et font de l'avenir du Canigou un véritable *problème public* au sens de D. Cefaï (1996). L'Etat relance l'Opération Grand Site comme outil de d'intervention et de structuration d'une nouvelle gouvernance pour le massif. Les premières études sont achevées en 1996 et les premières actions pilotes lancées dès 1997⁵. Parmi elles, deux projets de revégétalisation sont envisagés.

⁵ Signature de l'OGS en 2000 (phase I).

4. Trois chantiers de revégétalisation

Le premier de ces projets consiste à revégétaliser le Pla Guillem. L'état d'esprit est à l'urgence face à l'érosion des sols due à la tranchée et à la divagation des véhicules depuis plusieurs décennies (photo 1). Mais la revégétalisation du Pla Guillem est aussi une action à haute dimension symbolique. Ce projet de revégétalisation marque l'arrêt définitif de la fréquentation motorisée sur le Pla Guillem et, plus largement, la fin de la piste intervallées. C'est un rêve qui s'effondre pour certains, une grande victoire pour d'autres ; c'est en tout cas le début d'une politique de « recul » des véhicules dans tout le massif. D'infrastructure de communication reliant deux vallées, la piste est progressivement perçue comme la trace d'un mode de développement touristique obsolète : sa revégétalisation consiste donc à l'effacer.



Photo 1. Travaux de revégétalisation de la piste ; celle-ci est lente en raison de l'altitude et plusieurs années après les travaux, la piste demeure encore nettement visible (photo Bénos & Milian, 2009).

Conformément aux objectifs que se fixe le dispositif et à l'historique du massif, le second chantier de revégétalisation initié dans le cadre de l'OGS concerne le secteur des Cortalets. Il s'agit là encore d'un programme d'actions pilotes concernant la période 1999-2000, ce qui conforte l'idée que la revégétalisation a été envisagée comme l'un des principaux outils de réhabilitation du massif par les gestionnaires. Ici, les travaux de revégétalisation relèvent d'une approche visuelle et esthétique. Il n'y a pas forcément de grands problèmes d'érosion ou d'instabilité des milieux tels que ceux du Pla Guillem, même si des justifications d'ordre écologique sont légitimement avancées. La réhabilitation du site relève davantage de la mise en scène d'un site d'accueil du public : il s'agit des Cortalets, haut lieu de fréquentation, de contemplation et de consommation. C'est à partir de ce lieu que le grand public est tenté de juger de l'état du massif dans son ensemble, tout simplement parce qu'il est le plus fréquenté du massif : au-delà de la pleine saison touristique, les Cortalets revêtent également une forte dimension culturelle pour des formes contemporaines de rites catalans, collectifs tels que *la Trobada* (fête de la St Jean) ou personnels (monter au Pic depuis les Cortalets pour fêter un évènement personnel).



Photo 2. Réaménagement de l'aire d'accueil des Cortalets, en contrebas de la face Nord du Pic ; cette zone, très dégradée par le stationnement des véhicules et les piétinements, constitue un point de fixation des visiteurs (photo SMCGS, 2008).

Contrairement au Pla Guillem, la revégétalisation du site des Cortalets ne participe pas à un dispositif de limitation de la fréquentation ou d'interdiction d'une pratique particulière (les 4x4 sur le Pla Guillem). Il s'agit de rendre le site plus agréable, c'est-à-dire de le mettre en conformité avec les représentations monumentales et paysagères qui en font une ressource et le rendent attractif. Conformément aux objectifs d'une OGS, il s'agit d'en faire un lieu d'accueil correspondant à l'image qu'en ont les visiteurs, de mettre en cohérence la configuration spatiale du site et les normes esthétiques qui ont présidé aux fonctions touristiques du lieu pour renforcer son caractère « montagne » (Photo 2).

Le troisième et dernier chantier de revégétalisation n'est pour l'heure qu'au stade de projet. Il concerne le tronçon "sud" de la route intervallées qui a été construite au début des années 1970 sur la commune de Prats-de-Mollo. Située en partie dans la Réserve naturelle de Prats-de-Mollo mais non réglementée, la piste est encore utilisée aujourd'hui pour de multiples usages (tourisme, élevage, etc.). A l'initiative du Syndicat Mixte Canigó Grand Site, la piste a fait l'objet d'une étude en 2007 : très dégradée, ses impacts sur les milieux sont majeurs (dépôts liés à l'érosion principalement). Elle constitue également une "balafre" paysagère pour le Vallespir qui a débouché sur des propositions d'intervention autour de deux volets techniques relevant du génie civil (stabilisation des talus par pose de géotextile, gabions, enrochements ...) et du génie écologique (opération de végétalisation des talus par plantation ou repiquage de gispet, féтуque, genévrier, pin à crochet) car l'un des enjeux est de « cicatriser », selon l'étude, l'impact paysager créé par les hauts talus de la piste. Mais le gestionnaire se montre particulièrement prudent : certains acteurs défendent encore l'existence d'une liaison avec le Conflent et revendiquent le fait que cet équipement a été financé en partie par la commune pour un usage avant tout pastoral.

Dans ce contexte, le projet de revégétalisation revêt une dimension "intermédiaire" et joue un rôle de proposition consensuelle entre le débat manichéen posé en termes de fermeture ou d'ouverture de cette piste. La végétalisation des talus sert d'outil de médiation: du point de vue du Syndicat Mixte du Canigó Grand Site, il est difficile de fermer les yeux sur l'un des derniers points noirs et de ne pas intervenir (comment le justifier face aux administrations de l'environnement ?). La végétalisation permet ainsi d'agir sans pour

autant trancher entre deux positions antagonistes, de s'engager malgré tout au sein d'une situation délicate dans laquelle la légitimité du gestionnaire n'est pas évidente.

5. Végétalisation et mise en récit du Canigou

Au delà de leurs spécificités propres, ces trois cas montrent bien le rôle que peut jouer la végétalisation du point de vue d'un gestionnaire de territoire qui doit s'inscrire dans un référentiel de haute valeur environnementale pour donner à voir ses compétences et ses capacités. A ce niveau, la végétalisation est un instrument de publicisation de l'action entreprise sur le massif. C'est un domaine d'actions mobilisé pour afficher les compétences de gestionnaire de site.

En intervenant directement sur la configuration du substrat géomorphologique, le gestionnaire procède à un véritable marquage du site qui peut être considéré, à la suite de Vincent Veschambre (2008), comme sa propre signature. Les travaux de revégétalisation symbolisent un changement de gouvernance dans la conduite des aménagements du massif. Ces nouveaux gestionnaires émergent dans le cadre de l'Opération Grand Site et s'en saisissent pour légitimer leur action. La revégétalisation permet à la fois d'aborder les « traces » laissées par la fréquentation du site à travers une dimension que l'on peut qualifier de charnelle (Greish, 2003), tout en projetant ces « actions pilote » dans un référentiel « scientifique » : la présence de Réserves naturelles oblige à revégétaliser avec des espèces endémiques, ce qui revêt un caractère expérimental pour ce type de milieu de haute montagne méditerranéenne. Le gestionnaire se saisit de ces difficultés pour faire du Canigou un nouveau site pilote de la recherche en génie écologique à l'échelle du massif pyrénéen, légitimé par le partenariat engagé avec le Conservatoire Botanique Pyrénéen et l'Office National des Forêts. Il s'agit de légitimer le gestionnaire dans le domaine de la conservation, de ne pas le cantonner à ses missions de développement touristique. Cette double reconnaissance lui permet notamment de se positionner en intermédiaire dans le cas de la piste des Roques Blanques.

Par son caractère novateur, la revégétalisation permet aussi d'élargir l'horizon des possibles et d'imaginer de nouvelles orientations : non seulement pour diminuer l'impact visuel des pratiques touristiques et pastorales, mais aussi pour normer les comportements et contraindre les usages du site. De multiples réaménagements du site sont rendus possibles par les techniques de végétalisation, dans la mesure où les traces laissées par les travaux seront ensuite dissimulées par la présence du végétal. En ce sens, en décidant que le végétal devait désormais reprendre le dessus sur les espaces dégarnis, les acteurs impliqués concevaient encore ce projet de revégétalisation à partir d'une approche prométhéenne des rapports sociétés/nature caractérisée par la maîtrise de l'homme sur la nature. Après avoir modifié les paysages, les hommes redoublent d'effort pour cacher leurs propres traces.

Conclusion : De la place du végétal dans l'imaginaire des « Grands Sites »

L'appel à communication du colloque invitait à se demander dans quelle mesure les représentations du végétal peuvent participer à la mise en patrimoine d'un site de montagne tel que le massif du Canigou. A partir de ces trois exemples de projets de revégétalisation,

nous souhaiterions mettre en évidence trois imaginaires inhérents au dispositif OGS et qui nourrissent le processus de patrimonialisation en cours.

Apparaît tout d'abord l'imaginaire de la « fragilité » qui est associé aux notions de milieux, de nature, de patrimoine, « d'esprit des lieux », etc. Le végétal joue ici un rôle majeur : c'est le marqueur sur un gradient de fragilité et son absence est interprétée comme un signe, une menace. C'est un indicateur de la fragilité d'un site considéré comme *naturel*. Dans le cadre de la politique Grand Site, la fragilité est ce qui crée de la rareté et, par conséquent de la ressource, ici touristique.

La fragilité contribue également au prestige du site et alimente le second imaginaire de la « grandeur ». Celui-ci provient d'une longue tradition française du monumentalisme sur laquelle nous ne reviendront pas. Le végétal est interprété comme un attribut de la grandeur d'un site de montagne, correspondant au dispositif iconographique de la montagne agreste et bucolique donc verdoyante. Les Opérations Grands Sites se fondent sur une distinction sociale, donnant une valeur aux lieux qui « méritent » l'intervention de l'Etat. La création du label « Grand Site de France », en 2002, confirme que l'on est en plein dans le paradigme de la distinction qualitative, de l'excellence, de la compétitivité territoriale et touristique.

Enfin, le végétal apparaît comme la pièce maîtresse de l'imaginaire de l'« authentique ». Celui-ci relève de l'idée que le site, ce fameux « Grand Site », serait resté préservé et inviolé dans sa substance. Dans cette optique, le végétal est utilisé pour cacher les traces des perturbations dans une perspective d'empaysagement⁶ (Debarbieux, 2007). Cette grille fait du touriste un élément perturbateur, bien qu'il demeure indispensable à la fonction touristique du site, laquelle justifie sa distinction. Le site doit donc être géré de manière à intégrer les perturbations et à « cacher les traces » des usages considérés comme inauthentiques. Cela traduit aussi, pour reprendre la formule de Michel Rautenberg (2003), une rupture patrimoniale : c'est après que le végétal a disparu dans les différents aménagements du site qu'il est érigé comme composante patrimoniale essentielle.

Bibliographie

Bénos R. & Milian J., 2010, Quel patrimoine naturel pour construire l'action publique ? La politique Grand Site dans le massif du Canigou, *Sud-Ouest Européen*, n° 30, numéro spécial « Patrimoines naturels », PUM, p. 5-17, 2011.

Bénos R., *Patrimonialisation de la montagne et action publique territorialisée. La politique Grand Site dans le massif du Canigou*. Thèse de Géographie et Aménagement, Université de Toulouse, soutenue le 12 décembre 2011, 501 p.

⁶ Selon Bernard Debarbieux, « *Les ressorts de cet empaysagement des consciences sont à rechercher tantôt dans une volonté de compensation, souvent passéiste ou nostalgique, à l'évolution des pratiques de l'espace et de la mise en péril des territorialités politiques, tantôt dans le souci de reconstruire du projet politique territorialisé sur des bases nouvelles* » (§22).

- Bozonnet J.-P. et Fischesser B., 1985. La dimension imaginaire dans l'idéologie de la protection de la nature. In Cadoret A. (coord.) *Protection de la nature - Histoire et Idéologie*. Paris, Ed. L'Harmattan, p. 193-207.
- Duval M. & Gauchon Ch., 2007. Analyse critique d'une politique d'aménagement du territoire, les Opérations Grands Sites, *Annales de Géographie*, n° 654, p. 35-56 .
- Debarbieux B., 2007. Actualité politique du paysage, *Revue de géographie alpine* [En ligne], n° 95-4, mis en ligne le 24 juin 2009, Consulté le 04 octobre 2010. URL : <http://rga.revues.org/index382.html>
- Céfaï D., 1996. La construction des problèmes publics. Définitions de situations dans des arènes publiques, *Réseaux*, n° 75, p. 43-66.
- Greisch J., 2003. Trace et oubli : entre la menace de l'effacement et l'insistance de l'ineffaçable, *Diogène* 2003/1, N°201, p. 82-106.
- Milian J., 2007. La politique des "sites naturels" classés dans les Pyrénées : rétrospective des applications et enjeux contemporains, *Cybergeo : European Journal of Geography* [En ligne], Espace, Société, Territoire, document 400, mis en ligne le 28 septembre 2007. URL : <http://www.cybergeo.eu/index10451.html>
- Rautenberg M., 2003, *La rupture patrimoniale*, A la croisée, Grenoble, 173 p.
- Veschambre V., *Traces et mémoires urbaines. Enjeux sociaux de la patrimonialisation et démolition*, Rennes, PUR, 2008.